HURIEL INFO
DÉCEMBRE 2020

Le mot du Maire

C'est dans un contexte particulier que je m'adresse à vous avant les fêtes de fin d'année. La pandémie de la COVID-19 est toujours présente autour de nous et nous nous devons de rester vigilants afin d'éviter que le virus ne se propage. Malgré ce contexte compliqué, restons optimistes en l'avenir et mettons tout en œuvre pour que notre ville reste une citée accueillante et chaleureuse. La solidarité doit être au cœur de nos préoccupations et c'est pour cette raison que la municipalité a décidé de distribuer un colis réalisé à partir de produits locaux aux personnes de plus de 70 ans. En parallèle, des masques ont été distribués gratuitement aux enfants de l'école élémentaire et un centre de dépistage a été mis en place grâce à la mobilisation des personnels de santé du territoire. Aussi, gardons espoir en l'avenir et profitons de ces moments de difficultés pour continuer à faire preuve de solidarité.

Je vous souhaite en mon nom et au nom du conseil municipal de joyeuses fêtes de fin d'année et que l'année 2021 vous apporte le bonheur, la santé et la sérénité.

Bonne lecture à tous.

La Halle

Lorsque le projet de réaménagement de la mairie ainsi que de la place de la Toque a été lancé, pour permettre de redynamiser le centre du bourg, la Halle s'est imposée pour les distributeurs locaux, marchés, associations diverses, des échanges, des rassemblements, des rencontres...

Cette halle s'inscrit parfaitement dans l'environnement entre la mairie et la Toque où il est possible aujourd'hui de venir flâner et profiter de cet espace verdoyant et piétonnier.

Les gradins attenants vous accueillent pour de longues discussions au gré de vos envies…

Elle a été utilisée pour la première fois lors du marché du 11 novembre et a donné entière satisfaction (la photo en témoigne). C'est le début d'une longue carrière prometteuse !

Le personnel

Cette fin d'année 2020, est marquée par un mouvement de personnel conséquent, à la commune d'Huriel, deux mutations et un départ en retraite au service administratif et un départ au service technique.

Madame Christiane FERRANDON prend sa retraire après plus de quarante ans de carrière à la mairie d'Huriel où elle a occupé des fonctions de Secrétaire et d'Assistante de la Secrétaire Générale. Nous voulons par ces quelques mots, saluer son parcours professionnel et valoriser son investissement durant toutes ces années. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle vie de jeune retraitée.

Au niveau des arrivés :

Vérificateur à la Chambre Régionale des Comptes de Normandie, ***Madame Christiane GUINARD*** a pris ses fonctions en tant que Directrice Générale des Services à la mairie d'Huriel le 1er septembre 2019. Sa mission principale est de faire appliquer sur notre commune les orientations stratégiques de la collectivité en collaboration avec M. le Maire et les élus mais aussi de créer un lien entre les différents services.

Madame Marie MAILLARY a occupé un poste de Secrétaire Générale à la commune de LIGNEROLLES pendant plus de 20 ans. Elle a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle en intégrant une collectivité plus importante. Elle a donc été recrutée et elle a pris ses fonctions à la gestion administrative et financière de la commune d'Huriel, le 1er novembre 2020.

Monsieur Silvano CANCIANI est arrivé le 1er novembre 2020 pour assurer le poste de Responsable des Services Techniques. Il exerçait auparavant, un poste d'agent de maitrise principal, au sein du service voirie au Conseil Départemental du Nord et à ce titre, il va pouvoir apporter à notre commune de solides compétences techniques.

Convention SPA

Une convention a été signée avec la SPA.

La Société Protectrice des Animaux s'engage à recevoir dans la fourrière sise Refuge Fourrière SPA « La Loue » 35, rue de la Loue 03100 Montluçon, Téléphone : 04 70 29 63 23 – Mail : montlucon@la-spa.fr, les chiens et les chats en état d'errance ou de divagation qui lui seront amenés par les particuliers, par les services municipaux habilités et désignés par le Maire de la commune, par la gendarmerie, par la police, par les pompiers. Dans l'ensemble des cas, la dépose des animaux doit s'accompagner de la transmission d'un bon de mise en fourrière remis en mairie. La dépose des animaux errants par les personnes mentionnées ci-dessus pourra être effectuée du lundi au vendredi.
L'accueil des chats errants au sens de l'article L 211-27 du code rural, à savoir « des chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune » n'est pas compris dans le contrat. En revanche, les campagnes de stérilisation de chats libres sont prévues par ce même article.

Ce contrat a évidemment un coût : 3 431,54 € par an, soit 1,27€ par habitant.

Plan de relance État et Département

Le Conseil Départemental de l'Allier vient d'adopter deux dispositifs exceptionnels pour accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs travaux sur la voirie et le bâtiment, dans le cadre du plan de relance économique et solidaire de 15 millions d'euros supplémentaires voté le 2 juillet dernier.

Le taux de financement est de 30% du montant HT des travaux subventionnés, qui devront être terminés au plus tard le 30 juin 2021, avec un plancher de 2 500€ HT et un plafond de 40 000€ HT.

Ainsi, la commune d'Huriel a sollicité l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 12 000€ pour les travaux suivants qui s'élèvent à 41 546€ HT :

- Toiture du camping,
- Porte et fenêtre d'un logement situé dans l'impasse Grand Rue,
- Rénovation du logement du 1er étage de la mairie,
- WC pour Personne à Mobilité Réduite du camping.

Une aide de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) a été demandée dans le cadre du plan de relance de l'Etat, à hauteur de 5 493€ HT.

La commune a demandé une aide pour les travaux d'aménagement du centre bourg et la mise en valeur du patrimoine pour un montant total prévisionnel de 45 239€ HT :

- Clôture et mur du jardin d'enfants situé derrière la salle des fêtes,
- Espaces verts place de la Toque, rue du Pressoir, avenue de la Toque.

Cellule d'aide aux personnes vulnérables

Sur simple appel ou message auprès de la mairie d'Huriel (04 70 28 60 08 ou par courriel mairie.huriel@wanadoo.fr), vous pouvez vous faire inscrire sur une liste destinée à vous contacter en cas de situation sanitaire dégradée (Covid-19, canicule, etc.), notamment si vous avez besoin d'aide pour vos courses ou pour aller chercher des médicaments.

Si vous souhaitez vous informer sur la situation sanitaire actuelle, vous pouvez notamment accéder aux informations officielles et aux attestations à l'adresse suivante :
https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus
ou par téléphone au 0800 130 000.

Des calendriers de l'Avent à l'accueil périscolaire

Des calendriers de l'Avent ont été distribués aux enfants de l'accueil périscolaire d'Huriel. Ils ont été offert avec beaucoup de générosité par le restaurant « La Boucherie » Montluçon - Saint-Victor. Un grand merci pour les enfants!

Dépistage COVID 19

Les professionnels de santé ont mis en place depuis le 18 novembre 2020, un dépistage COVID-19 en système DRIVE autour de la maison de santé d'Huriel.

Les membres de l'association de santé ont tous été interpellés. Les professionnels engagés à ce jour, sont les deux médecins, les Infirmières d'Huriel et de Treignat, et la Pharmacie d'Huriel.

Ils se relaient afin d'assurer un dépistage les après-midis du lundi au vendredi de 14h30 à 17h. Le dépistage se fait uniquement sur rendez-vous et sans descendre de son véhicule.

Il s'adresse aux personnes symptomatiques ou contacts. Les personnes souhaitant se faire dépister doivent téléphoner au 04 70 28 66 25 entre 9h et 12h30 ou de 14h à 19h.

Elles obtiendront un rendez-vous pour se présenter derrière la maison de santé. Il s'agit de tests antigéniques, 15 à 20 minutes suffisent pour obtenir un résultat. Les personnes doivent patienter dans leur voiture.

D'autres professionnels peuvent encore se joindre à eux, une extension des heures d'ouverture peut être envisagée selon les besoins.

Colis - soutien aux artisans

A la suite de l'annulation du repas des anciens, il a été décidé qu'un colis serait distribué en fin d'année aux personnes de 70 ans et plus, tant pour entretenir un lien social malmené par la crise Covid-19 que pour apporter un geste positif durant la période de fêtes de fin d'année.

En outre ce « panier garni », élaboré en collaboration avec le COS d'Huriel, contiendra des produits locaux permettant de mettre en valeur le savoir-faire des artisans d'Huriel et alentours, autant par souci de mettre en œuvre une démarche éco-responsable favorisant les circuits courts que pour soutenir nos commerçants, durement éprouvés par cette crise.

Au vu des conditions sanitaires actuelles et du confinement mis en place au moment où nous rédigeons le présent bulletin, les colis seront distribués directement au domicile des bénéficiaires, dans le strict respect des gestes barrière.

Au moment de la distribution, qui devrait intervenir fin décembre, si jamais vous étiez absent(e), un message serait laissé dans votre boîte aux lettres, vous invitant à contacter la mairie afin de trouver une solution pour que vous puissiez récupérer votre colis.

Bien sûr, dès à présent, si vous avez la moindre interrogation, vous pouvez contacter la mairie, soit par téléphone au 04 70 28 60 08, soit par courriel à l'adresse suivante : mairie.huriel@wanadoo.fr

Aides aux Entreprises du Territoire

La communauté de communes a signé des conventions avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental pour venir en aide aux entreprises locales.

Conventionnement avec le Conseil Régional 2017-2021

Conventionnement avec le Conseil Régional en 2017 jusqu'à 2021: pour une aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente.

- L'aide régionale est de 20% des dépenses éligibles avec un plafond de subvention régionale de 10 000 €, soit un maximum de 50 000 € HT de dépenses.
- La Communauté de Communes participe à hauteur de 10%, soit un plafond de subvention de 5 000 €.
- Travaux subventionnables : investissement de rénovation de vitrines, investissements matériels, d'économie d'énergie etc.

Conventionnement avec le Conseil Départemental

- Aide à l'investissement immobilier des entreprises pour la redynamisation des activités commerciales de centre-ville :
- Le montant de l'aide du département est de 20% des dépenses éligibles et plafonnée à 10 000 €
- Le montant de l'aide de la Communauté de Communes sera de 10% minimum des dépenses éligibles et plafonnée à 5 000 €.

Pour tous renseignements, contacter la communauté de communes au 04 70 28 60 22.

Brigade numérique des Aînés

Le 22 octobre dernier, la Brigade numérique des aînés du groupement de gendarmerie départementale de l'Allier a organisé aux 26 participants une information sur les risques de piratage numérique. Une réunion d'une heure et demie a proposé un aperçu très complet des principaux types de menaces, exemples concrets à l'appui, mais aussi des solutions face à ce fléau qui connaît une hausse significative en période de confinement. Une autre réunion devrait pouvoir être organisée en 2021. D'ici là, si vous êtes intéressé.e, la présentation est disponible sur le site de la mairie à l'adresse suivante : www.mairie-huriel.fr

En outre, en cas de question ou de problème de piratage, vous pouvez contacter :

- le site *https://www.cybermalveillance.gouv.fr/* qui offre une assistance et assure un rôle de prévention du risque numérique ;
- le service numérique de contact de la gendarmerie nationale, 24H/24 et 7 jours/7 : *https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/a-votre-contact/contacter-la-gendarmerie/discuter-avec-un-gendarme-de-la-brigade-numerique* ou au 0800 130 000.

De la sophrologie à l'école élémentaire

La municipalité d'Huriel et le service pôle enfance ont décidé cette année de proposer à tous les enfants de l'école élémentaire des séances de Sophrologie. Ces séances ont été animées par Mme ZAHER Jessie (diplômée de l'institut Français Supérieur des Métiers de la Sophrologie).

Le déroulement des séances était sur inscription individuelle des enfants du CP au CM2.

Six séances de 45 minutes pour chaque période de l'année scolaire étaient prévues les lundis de 12H30 à 13H15 à la pause méridienne, malheureusement, la COVID-19 a bouleversé la programmation des séances pendant une période indéterminée.

Seuls les enfants de CM2 ont eu la chance de pratiquer toutes les séances.

Ces 6 séances ont permis de travailler sur les divers points suivants :

- le stress des enfants et l'angoisse dûs à un environnement oppressant,
- la déconcentration liée aux nouvelles technologies.

Pourquoi la sophrologie :

Elle permet aux enfants d'être plus concentrés et attentifs et de prendre confiance en eux à travers des jeux, des mouvements et des exercices de respiration. Elle permet d'acquérir des méthodes de relaxation et de détente pour pouvoir les reproduire dans le cadre de l'accueil périscolaire, de l'école et de la maison. Elle permet aussi de créer une cohérence éducative entre tous les acteurs (école, parents).

Un témoignage

Thomas, élève de CM2 témoigne sur les séances proposées : « ceci m'a permis d'apprendre des exercices de respiration et de gérer mon stress, j'ai trouvé les séances très intéressantes. Les jeux proposés m'ont permis de mieux respirer et donc de mieux me concentrer. »

Camping municipal « L'Alternatif »

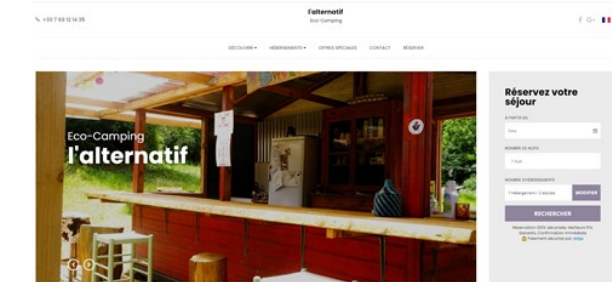

2020 a été une très bonne année pour le camping d'Huriel. En effet, malgré des annulations enregistrées en mai, juin et septembre, le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 58% par rapport à 2019.

Le nombre de réservations a été de 560 nuitées représentant 2 240 personnes accueillies dans 10 logements.

Vous pouvez réserver sur les sites Booking, Airbnb et le site internet du camping : *www.ecocampingalternatif-auvergne-insolite.com*
Le camping est fermé pour l'hiver depuis le 1er novembre 2020 et ouvrira de nouveau en mars 2021.

La commune d'Huriel va financer l'installation des toilettes pour Personne à Mobilité Réduite et la réfection de la toiture d'un bâtiment. Les services techniques interviendront pour rénover le chemin d'accès et élaguer les arbres.

Installation d'une psycho-somatothérapeute

La psycho-somatothérapie est une pratique qui considère le corps et l'esprit comme un tout. Ils interagissent ensemble pour vivre en harmonie.

C'est un échange entre le thérapeute et son patient, basé sur une écoute attentive. Un lien de bienveillance se crée entre eux.

Cette thérapie permet à tout âge de retrouver un équilibre lors d'un passage de vie difficile ou d'anciennes blessures.

La psycho-somatothérapie s'adresse aux personnes anxieuses, dépressives, ou ayant des blocages corporels, ou encore des problèmes de communication ou difficultés scolaires.

Cette pratique s'adresse à toutes les tranches d'âges.

Pour aider au mieux son patient, le praticien en psychothérapie peut utiliser ces spécialités :

↳ « La sono-thérapie » : à travers le son, les personnes peuvent retrouver des sensations corporelles,

↳ « L'art-thérapie », qui est une technique d'expression silencieuse. A travers le dessin, le patient s'exprime autrement que par des mots,

↳ « Le sport-thérapie » : il est parfois plus à l'aise de s'exprimer pendant une activité physique. Lors d'une promenade par exemple, le dialogue est plus ouvert.

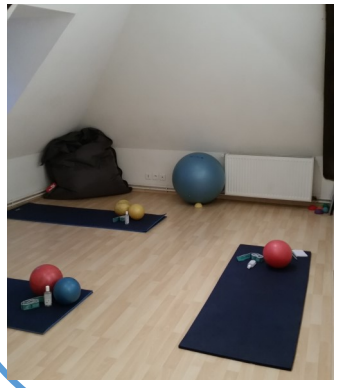

Diplômée de l'E.E.P.S.S.A. (Ecole Européenne Psychothérapie Somato Socio Analytique), Annabelle MORF vous accueille dans son cabinet situé rue Jean de Brosse à Huriel.

Forte de 4 années d'expérience, sa bienveillance et sa sympathie vous permettront de retrouver une meilleure qualité de vie.

***Horaires** : Lundi et mercredi de 9h à 19h, Le samedi matin de 9h à 14h*

Consultations au cabinet ou à l'extérieur. Tél : 07-80-47-24-97

Questionnaire Analyse des Besoins Sociaux

Dans le cadre de la politique d'action sociale locale, la commune d'Huriel réalise une analyse sur les besoins sociaux de sa population. L'objectif est de recueillir votre avis et vos besoins afin de mieux les comprendre et de vous apporter, autant que possible et avec l'ensemble des acteurs et partenaires communaux (élus, associations, professionnels…), des réponses adaptées à vos attentes et d'améliorer ainsi la qualité de vie et de services sur notre commune.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire :

- soit directement en ligne à l'adresse suivante : *https://forms.gle/yyh4HvPqvJoLYpY49*
- soit en récupérant un exemplaire pdf à l'adresse suivante : *http://www.mairie-huriel.fr/actualites/* et en le retournant à la mairie, soit par mail mairie.huriel@wanadoo.fr, soit par courrier,
- soit, si aucune de ces solutions n'est possible et/ou que vous souhaitez un accompagnement pour compléter le formulaire, en contactant la mairie au 04 70 28 60 08.

La date limite de réponse est fixée au 31 janvier 2021.

Vos réponses nous permettront d'enrichir notre réflexion sur les actions concrètes à engager dans les mois et les années à venir, à votre profit : **vous avez la parole, n'hésitez pas à vous exprimer.**

La Maison des Solidarités Départementales : un service du Département proche de vous

Les professionnels sociaux et médico-sociaux du Département de l'Allier vous proposent un accueil, une écoute, ou encore un accompagnement social pour vous aider dans la résolution des difficultés.

Les missions principales de la maison des solidarités départementales, pour vous soutenir.

La Maison des Solidarités Départementales regroupe différents professionnels. Ils vous apporteront une réponse adaptée à votre situation de manière personnalisée et confidentielle.

↳ **L'assistante administrative** vous accueille et vous oriente vers le professionnel ou l'organisme compétent en fonction de votre besoin et peut vous aider dans la compréhension de vos documents.
↳ **L'assistante sociale** vous aide et vous accompagne dans vos démarches sociales et dans l'accès aux droits. Elle peut vous proposer un projet de soutien et un plan d'accompagnement en relais avec d'autres professionnels ou d'autres organismes et faciliter l'amélioration de votre situation en matière d'insertion, de budget ou sur le plan familial.
↳ **La puéricultrice** assure le suivi paramédical de vos enfants de moins de 6 ans. Elle vous conseille sur l'alimentation, l'hygiène et l'éveil des plus petits. Elle intervient dans la procédure d'agrément des assistants maternels et familiaux.

Des professionnels interviennent en fonction des besoins sur le territoire :

↳ **Un médecin** effectue des consultations pour vos enfants de 0 à 6 ans à la Maison des Solidarités Départementales.
↳ **La sage-femme** assure le suivi des femmes enceintes, notamment pour les grossesses à risque.
↳ **La conseillère en économie sociale et familiale** réalise un travail autour du budget afin de prévenir les risques d'endettement.
↳ **L'éducatrice spécialisés** développe des actions de soutien éducatif, réalise des interventions éducatives à domicile.
↳ **Le conseiller autonomie** accueille, informe et oriente les familles pour les situations complexes concernant les personnes âgées.

MSD Huriel-1 rue des Brênes-03380 HURIEL- 04.70.34.16.85 -mail : msd-huriel@allier.fr
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

Les horaires d'ouverture sont actuellement élargis dans le contexte de crise sanitaire pour apporter une réponse aux habitants du territoire : 8H30- 12H30 et 13H30- 17H.
Les rendez-vous avec les familles se déroulent sur prise de rendez-vous préalable par téléphone ou par mail.

Directeur de la publication : Le Maire d'Huriel - 03380

Imprimerie : Atout**graphisme**

Rédaction : Commission Communication du Conseil Municipal